

Document

Seuls 16% des Tunisiens se sont inscrits sur les listes électorales

(libération.fr)

29.07.2011

Le président de l'instance chargée d'organiser les élections en Tunisie, Kamel Jendoubi, a exhorté vendredi ses concitoyens à aller s'inscrire sur les listes électorales alors que seuls 16% des électeurs se sont enregistrés à 4 jours de la clôture des opérations.

«Il faut que le rythme s'intensifie, il faut qu'il y ait une volonté citoyenne! La carte d'électeur ne vous arrivera plus dans votre boîte aux lettres avec un cadeau ou un sandwich, désormais, c'est vous qui devez aller vous inscrire!» a lancé M. Jendoubi au cours d'une conférence de presse.

A ce jour, 1.350.000 citoyens se sont inscrits, soit 16% du nombre d'électeurs potentiels, estimé à 7,9 millions, a indiqué M. Jendoubi. Parmi les inscrits, la tranche d'âge entre 41 et 50 ans est la plus mobilisée, a-t-il détaillé.

Quelque 950 bureaux d'inscription sont répartis sur tout le territoire. Le rythme des inscriptions s'est intensifié ces derniers jours, mais les efforts sont insuffisants, a déploré le président de l'ISIE (Instance supérieure et indépendante pour les élections). Il a toutefois évité de se prononcer sur une éventuelle prolongation des opérations d'inscription.

Commencées le 11 juillet, ces dernières s'achèvent officiellement le 2 août.

«Notre unique objectif, ce sont des élections réussies et transparentes. Le seul agenda que nous avons, c'est le 23 octobre. Pour le reste on fera avec les moyens dont nous disposons», a déclaré M. Jendoubi.

Selon un autre membre de l'ISIE, des solutions alternatives sont étudiées, telles que les inscriptions par SMS.

«Même si le nombre d'inscrits n'est pas énorme, ce ne sera pas une catastrophe, car la base de données fondamentale, c'est-à-dire les Tunisiens disposant d'une carte d'identité, existe déjà», a relativisé cette source.

«Ce qui serait une catastrophe, ce serait de ne pas avoir d'élections libres et transparentes le 23 octobre», a-t-elle ajouté.

Les Tunisiens sont appelés à élire le 23 octobre une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution après la chute du régime Ben Ali.

(Source AFP)